

Le piétin est une maladie bactérienne transmise par les pâtures, les litières, les chemins contaminés par des animaux infectés. L'apparition de cette maladie dans un élevage est souvent liée à l'introduction d'animaux atteints, ou lors de mélanges de troupeaux.

 Le piétin est une maladie qui s'achète

L'agent infectieux

Le piétin est dû à l'action de deux bactéries se multipliant en l'absence d'oxygène. Elles sont très résistantes dans le milieu extérieur (environ 10 jours). D'autres germes peuvent agir en synergie ou comme agent de complication.

Les facteurs favorisants

- la contagion est favorisée par de mauvaises conditions d'élevage (surpopulation, accumulation de fumier en bergerie)
- les conditions climatiques (sol humide, tiède)
- les traumatismes du pied par des sols caillouteux
- carences alimentaires
- Mauvais entretien du pied

Les symptômes

On observe dans un premier temps une rougeur de l'espace interdigité (le pied est chaud), les animaux boitent et présentent des lésions suintantes à l'odeur désagréable. La corne commence ensuite à pourrir, certaines parties de l'onglon se nécrosent et se désolidarisent du pied de l'animal.



Stade 1 : légère dermatite



Stade 2 : dermatite avec exsudat



Stade 3 : nécrose touchant la corne tendre



Stade 4 : nécrose touchant la corne dure et décollement de l'onglon



Stade final : chute de l'onglon ou développement anarchique de la corne



Comment le guérir ?

Contrairement aux idées reçues, il est tout à fait possible de guérir le piétin. Cependant, cela demande beaucoup d'efforts et de rigueur.

Le protocole ci-dessous a été testé dans plusieurs élevages avec succès. Avant sa mise en place, bien définir sa mise en oeuvre avec le vétérinaire, le technicien d'élevage et le GDS.

Consulter d'abord votre vétérinaire pour vous assurer que les boiteries sont bien causées par du piétin.

INTERVENTION 1

- **Parage de l'ensemble du troupeau (agneaux, agnelles, brebis et béliers).** Le piétain se développe en l'absence d'oxygène. Il faut donc enlever tout ce qui est pourri et décoller pour « aérer » le pied.
- **Contrôle systématique des 4 pieds de tous les animaux** (même ceux qui ne présentent en apparence aucune boiterie).
- **Désinfection systématique des 4 pieds.** Utiliser une boîte de conserve contenant un mélange un peu pâteux : d'eau (50%) et de sulfate de zinc (50%). Laisser tremper chaque pied qu'il soit atteint ou non.
- **Repérer et différencier par un point à la peinture les animaux atteints des animaux sains (pieds sans lésions).**
- Application d'un antibiotique sur les animaux fortement atteints (consulter votre vétérinaire)
- Vaccination (consulter votre vétérinaire)
- **Passage de tous les animaux 1 fois/jour pendant 7 jours au pédiluve.**

INTERVENTION 2 (le 8ème jour)

- **Parage uniquement des animaux qui avaient été repérés comme fortement atteints.**
- **Contrôle systématique des 4 pieds des animaux toujours atteints et désinfection en utilisant la boîte de conserve contenant le mélange eau + sulfate de zinc.**
- Repérer et différencier par un 2ème point à la peinture les animaux pour lesquels la maladie semble persister
- Antibiotique sur les animaux toujours atteints (consulter votre vétérinaire)
- **Passage de tous les animaux au pédiluve 1 fois/jour pendant 7 jours supplémentaires.**

INTERVENTION 3 (le 16ème jour)

- **Parage des animaux toujours atteints**
- **Contrôle systématique des 4 pieds des animaux toujours atteints et désinfection en utilisant la boîte de conserve**
- Repérer et différencier par un 3ème point à la peinture les animaux pour lesquels la maladie semble persister
- Antibiotique sur les animaux toujours atteints (consulter votre vétérinaire)
- **Passage au pédiluve des animaux avec 3 points tous les jours pendant une semaine supplémentaire et deux fois / semaine pour les autres**

INTERVENTION 4 (le 25ème jour)

- **Parage des animaux toujours atteints** (ils doivent être moins nombreux)
- **Contrôle systématique des 4 pieds des animaux toujours atteints et désinfection en utilisant la boîte de conserve**
- Repérer et différencier par un 4ème point à la peinture les animaux pour lesquels la maladie semble incurable
- Antibiotique sur les animaux en voie de guérison (consulter votre vétérinaire)
- **Passage au pédiluve des animaux ayant 4 points tous les jours pendant une semaine.**
- **A ce stade, le tri d'un lot distinct des animaux boiteux incurables est à envisager, en vue de leur élimination afin d'éviter toute réinfection du troupeau sain.**
- Entretien des lots sains et en voie de guérison définitive par un passage régulier au pédiluve deux fois par semaine en espaçant les passages jusqu'à disparition des boiteries

** Il existe un vaccin contre le piétin : Footvax (le protocole est à définir avec votre vétérinaire).*

Cependant, la vaccination n'évitera pas l'apparition du piétin dans des élevages maintenus dans des conditions d'hygiène médiocre.